



Payer par chèque une partie d'une facture du quelqu'un

Par **sachira**, le **15/04/2008** à **16:13**

Bonjour,

J'ai dépanné un ami en payant par chèque une partie de la facture qu'il avait dans d'un garage pour la réparation de sa voiture.

Aujourd'hui je reçois un courrier qui m'est adressé du garage qui m'annonce que le reste de la facture n'a toujours pas été payé et me somme de régler l'impayé sous contrainte d'avoir recourt à un organisme de recouvrement de créances.

Je précise que je reçois les courriers de mon "ami" et que je l'héberge depuis plusieurs mois.

Le garage a-t-il le droit de me réclamer cette argent alors que la facture n'est pas à mon nom et que la voiture ne m'appartient pas?

Que dois-je faire pour me protéger?

Merci